

11 SEP. 2024 023525

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Éducation nationale

**Arrêté n°.....
portant nomination d'inspecteurs
de l'Éducation et de la Formation**

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

- VU** la Constitution ;
- VU** la loi n° 61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée ;
- VU** la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant orientation de l'Éducation nationale, modifiée par la loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 ;
- VU** le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires de l'enseignement, modifié ;
- VU** le décret n° 86-877 du 19 juillet 1986 portant organisation du Ministère de l'Éducation, modifié ;
- VU** le décret n° 2012-1276 du 13 novembre 2012 relatif à la création des inspections d'Académie et des inspections de l'Éducation et de la Formation, modifié par le décret n° 2017- 604 du 24 avril 2017 ;
- VU** le décret n° 2020-795 du 19 mars 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Centres régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) ;
- VU** le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU** le décret n° 2024-939 du 05 avril 2024 portant nomination des ministres et secrétaires d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;
- VU** le décret n° 2024-960 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre de l'Éducation nationale ;
- VU** l'arrêté interministériel n° 010656 du 08 juillet 2013 relatif à l'organisation et au fonctionnement des inspections d'Académie et des inspections de l'Éducation et de la Formation ;
- VU** les nécessités de service,

ARRÊTE :

Article premier. - Papa Amadou SIDIBE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 511390/K, précédemment Inspecteur de l'Éducation et de la Formation de Bambey, est nommé Inspecteur de l'Éducation et de la Formation de Gossas, en remplacement de Monsieur Abdoulaye Oumar KANE, appelé à d'autres fonctions.

0.5

Article 2. - Monsieur Bira Gaye Diongue DIAGNE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 514136/D, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Goudiry, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Louga, en remplacement de Monsieur Serigne Bamba SECK, appelé à d'autres fonctions.

Article 3. - Monsieur Cheikhou SIDIBE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 513207/B, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bounkiling, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Thiès Département, poste vacant.

Article 4. - Monsieur Malick SOW, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 510491/H, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Koumpentoum, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kaolack Département, poste vacant.

Article 5. - Monsieur Issa NDIOR, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515959/D, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bignona 1, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Tivaouane, en remplacement de Monsieur Amadou DIA, appelé à d'autres fonctions.

Article 6. - Monsieur Made FAYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 512047/C, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bignona 2, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Foundiougne, poste vacant.

Article 7. - Monsieur Doudou FOFANA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 511503/C, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kaffrine, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Guinguinée, poste vacant.

Article 8. - Monsieur Mamadou Alioune DIALLO, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 600077/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Linguère, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Thiès Ville, poste vacant.

Article 9. - Madame Ndèye Amélie Mbor SECK, Inspectrice de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515890/J, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kébémér, est nommée Inspecteur de l'Education et de la Formation des Almadies, en remplacement de Madame Oumy Marie BEYE, appelée à d'autres fonctions.

Article 10. - Monsieur Abdoulaye Oumar KANE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 601013/E, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Gossas, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Mbacké, en remplacement de Monsieur Ndiaga BA, appelé à d'autres fonctions.

Article 11. - Monsieur Thierno Haby BA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515784/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Dakar Plateau, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Keur Massar, en remplacement de Madame Diouley Ka Ndiaye SY, appelée à d'autres fonctions.

Article 12. - Monsieur Jean Jacques DIADHIOU, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 514061/M, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Diofior, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bignona 2, en remplacement de Monsieur Made FAYE, appelé à d'autres fonctions.



Article 13. - Monsieur Déthioukh SAMBA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515773/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Velingara, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Thiaroye, en remplacement de Monsieur Bathie GAYE, appelé à d'autres fonctions.

Article 14. - Monsieur Ndiaga BA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 513076/H, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Mbacké, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kébémér, en remplacement de Madame Ndèye Amélie Mbor SECK, appelée à d'autres fonctions.

Article 15. - Monsieur Serigne Bamba SECK, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 603944/Z, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Louga, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Diofior, en remplacement de Monsieur Jean Jacques DIADHIOU, appelé à d'autres fonctions.

Article 16. - Monsieur Amadou DIA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 517502/D, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Tivaouane, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation Kaolack Commune, en remplacement de Monsieur Souleymane DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Article 17. - Monsieur Souleymane DIOP, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515826/C, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kaolack commune, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Sangalkam, en remplacement de Madame Fatoumata DIALLO, appelée à d'autres fonctions.

Article 18. - Monsieur Mamadou SOW, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 514341/H, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Nioro, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Guédiawaye, en remplacement de Monsieur Yaya COLY, appelé à d'autres fonctions.

Article 19. - Madame Fatoumata DIALLO, Inspectrice de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515724/Z, précédemment Inspectrice de l'Education et de la Formation de Sangalkam, est nommée Inspectrice de l'Education et de la Formation de Dakar-Plateau, en remplacement de Thierno Haby BA, appelé à d'autres fonctions.

Article 20. - Madame Diouley Ndiaye SY, Inspectrice de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 513147/C, précédemment Inspectrice de l'Education et de la Formation de Keur Massar, est nommée Inspectrice de l'Education et de la Formation de Rufisque Commune, poste vacant.

Article 21. - Monsieur Yaya COLY, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 508255/K, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Guédiawaye, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation des Parcelles Assainies, poste vacant.

Article 22. - Monsieur Mouhamadou Bamba MBAYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 517930/E, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Saraya, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kédougou, en remplacement de Monsieur Mamadou BARRY, appelé à d'autres fonctions.

D.G

Article 23. - Monsieur Mamadou BARRY, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 607535/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kédougou, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Linguère en remplacement de Monsieur Mamadou Alioune DIALLO, appelé à d'autres fonctions.

Article 24. - Monsieur Mor GUEYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 518832/E, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de MATAM, est nommée Inspecteur de l'Education et de la Formation de Pikine, poste vacant.

Article 25. - Monsieur Mamour CISSE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 515795/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Podor, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Nioro, en remplacement de Mamadou SOW, appelé à d'autres fonctions.

Article 26. - Madame Sophie MAR, Inspectrice de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 516027/E, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Dagana, est nommée Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bambey, en remplacement de Amadou SIDIBE, appelé à d'autres fonctions.

Article 27. - Monsieur Bathie GAYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 600102/C, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Thiaroye, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Doudou FOFANA, appelé à d'autres fonctions.

Article 28. - Monsieur Mikaila DIOP, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 518688/F, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Tambacounda, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Diourbel, en remplacement de Monsieur Yancouba MASSALY, appelé à d'autres fonctions.

Article 29. - Monsieur Yancouba MASSALY, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 517526/B, précédemment Inspecteur de l'Education et de la Formation de Diourbel, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bignona 1, en remplacement de Monsieur Issa NDIOR, appelé à d'autres fonctions.

Article 30. - Monsieur Magatte DIOP, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 518812/C, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Pikine, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Vélingara, en remplacement de Monsieur Déthioukh SAMBA appelé à d'autres fonctions.

Article 31. - Monsieur Fallou SENE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 513200/E, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Mbour 2, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Dagana, en remplacement de Madame Sophie MAR, appelée à d'autres fonctions.

Article 32. - Monsieur Gora Faye NDIAYE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 513097/I, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Thiès Ville, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Bounkiling, en remplacement de Monsieur Cheikhou SIDIBE, appelé à d'autres fonctions.

Article 33. - Monsieur Alioune Kane SECK, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 517775/F, précédemment Directeur du Centre régional de Formation des Personnels de l'Education de Kaffrine, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Mikaila DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Article 34. - Monsieur Bakary CISSOKHO, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 620627/G, précédemment Secrétaire général de l'Inspection d'Académie de Kédougou, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Saraya, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Bamba MBAYE, appelé à d'autres fonctions.

Article 35. - Monsieur El Hadji Abdoul Aziz FALL, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 511776/A, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Guinguinéo, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Koumpentoum, en remplacement de Monsieur Malick SOW, appelé à d'autres fonctions

Article 36. - Monsieur Idrissa BA, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 519036/J, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Louga, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Podor, en remplacement de Monsieur Mamour CISSE, appelé à d'autres fonctions.

Article 37. - Monsieur Hamath DIALLO, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde 601170/M, en service à l'Inspection de l'Education et de la Formation de Saint-Louis commune, est nommé Inspecteur de l'Education et de la Formation de Goudiry, en remplacement de Monsieur Bira Gaye Diongue DIAGNE, appelé à d'autres fonctions.

Article 38. - Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Ministre de l'Éducation nationale



Moustapha Mamba GUIRASSY